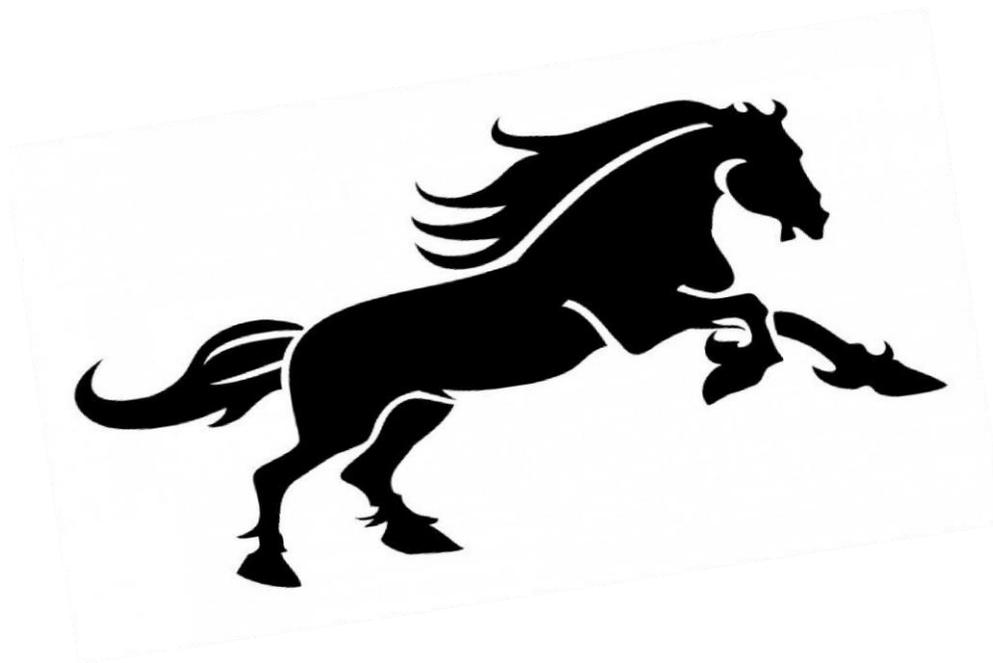


PROJET PEDAGOGIQUE



equicentrerulan@gmail.com

Tel .02 96 23 85 29 - port.06 14 45 24 15
www.rulan-vacances-equitation.com



L'ÉQUICENTRE DE VACANCES DE RULAN



LIEVIN Camille

Séjour d'équitation

Toussaint 2022

I. PRÉSENTATION DU CENTRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'équicentre de vacances de Rulan se situe à la campagne et en bordure de mer à 4 Km de Trégastel, dans les Côte-d'Armor en Bretagne, au beau milieu de la côte Granit Rose.

A proximité de Perros-Guirec et de sites renommés comme les roches de Ploumanac'h, le radôme et le planétarium de Pleumeur-Bodou, le centre accueille régulièrement les enfants et les adolescents pour un stage d'équitation, pendant une semaine ou plus notamment pendant les vacances scolaires.

Ses bâtiments récents bénéficient de toutes les nouvelles normes et sont accessibles aux personnes porteuses de handicap.

L'équicentre de Rulan propose de vivre ensemble une belle aventure en compagnie des poneys, dans un environnement naturel exceptionnel, pour les ressortissants de la section Régionale Interministérielle Action Sociale.



1. Le bâtiment

L'équicentre est composé de 16 chambres de 4 à 8 lits.

Au rez-de-chaussée du bâtiment, on trouve :

- Des chambres pour enfants de 11/14 ans.
- Des chambres d'animateurs.
- Une grande salle de restauration
- Un Bloc sanitaire.
- Un grand espace extérieur pour les activités

A l'étage, on trouve :

- Des chambres pour enfants de 7/10 ans.
- Des chambres d'animateurs.
- Un bloc sanitaire.
- Une infirmerie avec une chambre d'isolement.
- Une bibliothèque
- Une salle polyvalente.
- Une grande salle de restauration et d'activité.



2. L'environnement du centre

Le cadre naturel de l'équicentre favorise le dépaysement, les déplacements se font tous à pied, les activités équestres se déroulent sur le centre.

Plusieurs installations sont disponibles sur le centre :

- Plusieurs hectares de bois et pâture (pour les activités extérieures).
- Un terrain de volley.
- Des installations pour pratiquer l'équitation.
- Des Boxes
- 50 poneys et chevaux de tailles différentes adaptés aux enfants et de différentes races.
- Une grande salle pour les activités
- Selleries, manèges, carrières et terrain de cross.



Ces installations sont à la disposition du centre de vacances en fonction d'horaires bien définis avec le responsable du poney club.

3. Les participants

Les enfants ont entre 7 et 14 ans et viennent de tous niveaux sociaux.

Les séjours sont mixtes, certains enfants peuvent donc être porteur de handicap. Si tel est le cas, un animateur référent peut-être détaché pour l'enfant en question.

3.1. Les 7/10 ans

Quelques caractéristiques de la tranche d'âge :

- Une grande curiosité pour le monde réel.
- En pleine période de transition entre un besoin d'autonomie, mais néanmoins avec un besoin de sécurité.
- L'intérêt pour l'apprentissage d'une discipline sportive avec des règles et des gestes très spécifiques.
- Une forte identification à l'adulte ou son héros
- Une sensibilité à la nature.

3.2 Les 11/14 ans

Quelques caractéristiques de la tranche d'âge :

- Un besoin de responsabilité et d'autonomie.
- Un besoin d'activités diversifiées physiques et calmes.
- Un besoin de découvrir, d'élargir ses horizons.
- Une peur du jugement des autres, l'enfant doit apprivoiser sa nouvelle image et son identité sexuée.

II. MODALITES D'ACCUIEL

1. Arrivée et départ

Les enfants arrivent sur le centre avec leurs parents.

Ils sont accueillis le dimanche à partir de 16h.

La directrice s'occupe de recevoir les parents et de régler toutes les formalités.

Les animateurs accueillent les enfants et font connaissance avec eux. Ces premiers moments sont importants pour rassurer enfants et parents. Les animateurs doivent être avenants et rassurants. Ils peuvent présenter les installations, organiser une visite des lieux...

Les enfants repartent avec leur parents le samedi avant 12h. Certains enfants sont susceptibles de repartir le vendredi soir.

2. Les encadrants

La directrice / équivalent BAFD

Assistante sanitaire / PSC1

Les animateurs / BAFA et équivalent

Des personnels techniques

Les monitrices équitation / BEES

2.1. Rôle de la directrice

Elle assure la responsabilité globale du séjour.

Elle est garant du projet éducatif et des engagements pris par l'organisateur.

Elle est aussi responsable des conditions de travail du personnel, de l'alimentation, et de la santé comme vérifier et signer le cahier d'infirmierie.

Tout comme les animateurs, elle assure la sécurité physique, morale et affective des jeunes et veillent également au bien être de son équipe.

Rien de ce qui se passe sur le séjour ne doit lui échapper.

Elle a un rôle de formateur et est responsable de toute l'organisation au regard de la loi et des instances jeunesse et sports.

Elle devra aussi gérer l'ensemble de procédures administratives du centre de vacances, notamment les formalités administratives concernant l'infirmierie.

2.2. Rôle de l'assistante sanitaire

Elle est responsable de la santé des enfants. Elle transmet aux animateurs les informations des enfants sur les éventuels traitements, allergies, régimes spécifiques.

Elle assure le suivi des traitements et tient à jour le cahier d'infirmierie.

Elle s'assure également du réassort des trousseaux à pharmacie.

2.3. Rôle de l'animateur

Il assure les sécurités physique, morale et affective des enfants. Il veille à avoir toujours une attitude responsable et citoyenne.

Il sert de modèle et de référence, ainsi lors des repas notamment il veille à goûter également les repas pour montrer l'exemple.

Il est force de propositions et attentif aux besoins des enfants et à la fatigue.

Il est également le garant de la vie quotidienne. Ainsi il s'assure que les enfants se douchent correctement et se changent régulièrement.

Il œuvre pour respect des objectifs pédagogiques et remonte tout problème à l'équipe de direction.

2.4. Rôle des personnels de service

Cuisine, lingerie, service, le séjour ne saurait exister sans ces postes.

La définition des rôles de chacun serait ici fastidieuse. Toutes les questions des animateurs concernant ces postes, trouveront leurs réponses auprès de l'équipe de direction.

Les postes techniques sont parfois ingrats mais méritent néanmoins le respect

Les animateurs veilleront ainsi à ce que les chambres soient rangées pour aider au ménage.

Ils inciteront aussi les enfants à aider au débarrassage et au nettoyage de la table après les repas.

2.5. Les monitrices équitation

Le séjour à l'équicentre, c'est aussi vivre avec et au rythme des poneys et chevaux, les observer, apprendre à les connaître, à les respecter pour ensuite les monter avec plaisir et en toute sécurité.

Chaque jour, les monitrices proposent aux enfants des activités équestres variées : jeux, dressage, sauts d'obstacle et promenades.

Les enfants iront chaque matin chercher les poneys au pré et les ramèneront le soir.

Pour les passionnés qui le souhaitent, il est possible d'aider à la distribution des repas et à l'entretien des litières.

3. La Communication

Sur le site de l'organisme, on trouve une présentation du centre et le projet éducatif pédagogique, un espace téléchargement pour que les parents puissent télécharger librement tous les documents nécessaires pour le séjour de leurs enfants (*la lettre aux parents, fiche sanitaire de liaison, fiche d'inscription, liste du trousseau et photocopie des vaccins obligatoires*).

Les parents auront un compte rendu de la journée tous les soirs ainsi que des photos de leurs enfants en activité via le site « 5/5 séjour » auquel le centre adhère.

III. BUTS DE L'ORGANISATEUR

1. Orientation pédagogique du séjour

Notre rôle en tant que responsable de séjour de vacances est de veiller au bon déroulement du séjour et au respect de la dignité et de l'intégrité physique, affective et morale des enfants qui nous sont confiés.

Se retrouver loin de ses parents pendant une semaine, peut être difficile à vivre. La présence des animateurs doit être source de réconfort affectif et moral.

Attention : Concernant les actes de violences physiques, du non-respect des règles collectives, d'insolence, de vulgarité, s'ils sont répétés, pourront conduire à une exclusion définitive du séjour sans possibilité de remboursement.

2. Principaux objectifs du projet éducatif

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant, dans la détente.
- Favoriser le développement de l'autonomie dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge.
- Découvrir la vie à la campagne, le centre équestre et les poneys.
- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité et du vivre ensemble.

2.1. La personnalité de l'enfant

L'équitation est une école de caractère qui développe la volonté, la maîtrise de soi, la persévérance et le sens des responsabilités (chaque enfant a en charge un poney, il est "propriétaire" de son animal).

L'enfant va se retrouver devant des choix à faire : initiatives à prendre pour panser, nourrir, soigner, monter cet animal. Cela permet une mise en confiance, le respect de l'animal, la patience, la confiance en soi, l'assurance, la remise en question et de vaincre sa timidité.

2.2. L'autonomie

Chaque enfant a envie d'être de plus en plus autonome, il est donc de notre devoir d'accompagner ce besoin à chaque moment de la journée.

L'apprentissage de l'autonomie ne se trouve pas dans une activité spécifique ou à un moment précis de la journée mais dans la façon d'aborder, de penser, d'organiser la vie en centre de vacances.

Développer l'autonomie de l'enfant en centre de vacances passe par la prise de responsabilités :

- Choix des vêtements, rangement de ces affaires et de sa chambre.
- Choix de ses activités
- Réveil individualisé
- Courrier aux familles, amis, etc...

Tous ces petits moments de la journée doivent être organisés pour que l'enfant se retrouve en situation d'autonomie.

Bien sûr le rôle de l'animateur sera d'aider l'enfant sans prendre sa place.

2.3. L'adaptation au milieu équestre

Lors de ce séjour les enfants vont découvrir de nombreux aspects du milieu équestre comme l'acquisition de la notion d'environnement, vivre avec les animaux, les exigences de la vie rurale, l'identification des céréales, la nourriture des animaux, le poulinage, la vie du poney et sa morphologie, les actions nécessaires pour diriger son poney (notion d'aides), les soins à apporter aux poneys, la maréchalerie, les métiers du cheval....

2.4. Le domaine psychomoteur

Maîtrise de soi : situation du corps dans l'espace, sensation du corps, déplacement et équilibre sur un support instable, développement de la coordination, latéralisation de l'enfant, recherche permanente de l'équilibre et de son maintien, souplesse, décontraction et dynamisme.

Maîtrise du poney : notion du "moment précis". Il faut prendre conscience des rapports entre les commandes et les réponses de l'animal, garder sa position dans le groupe en conduisant son poney, percevoir les rapports espace/temps, le dosage de la commande, notion du proche et du lointain.



Balade à poney au départ de l'équicentre

2.5. La découverte du milieu

Du fait de son implantation et de sa situation géographique, le centre permet des activités de découvertes du milieu très diversifiées et enrichissantes.

De plus, il permet d'éveiller l'esprit de curiosité, le respect de la nature, la capacité d'adaptation à un milieu inconnu, apprendre à appréhender ses limites.

2.6. La collectivité et le vivre ensemble

La collectivité est un facteur important dans la construction de l'individu. Il faut donc tout mettre en place pour que chacun s'épanouisse sans avoir à pâtir de la vie collective.

Les enfants doivent pouvoir vivre des expériences, des projets, avec ou sans les animateurs.

Les enfants vont se socialiser au contact des autres et apprendre à échanger, à défendre leur point de vue, à partager mais aussi à s'entraider. Le centre de vacances est un lieu privilégié pour mettre en place ce genre de situation.

Vivre ensemble est un moyen privilégié de s'enrichir des différences de chaque individu.

IV. DÉROULEMENT DU SÉJOUR

1. L'activité équitation

Découverte, initiation ou perfectionnement de l'équitation selon le niveau de chacun des enfants

La durée de l'activité est de 3 heures quotidiennes avec un créneau le matin et un créneau l'après-midi.

Buts : faire des enfants des passionnés de l'équitation et les faire progresser à leur rythme.

Moyens : groupes d'âges et de niveaux

Activités : reprises, promenades, voltige, attelage, jeux équestres, cours d'hippologie et vidéo + activité d'élevage avec manipulation des poulains et regard sur le débouillage.

Socialisation : intégration à un groupe (but commun, esprit d'équipe, entraide dans les tâches difficiles)

L'affectivité de l'enfant peut s'exprimer sans retenu, son poney devient alors son confident avec la possibilité de lui manifester son attachement (contact avec l'animal).

2. Les repas

Le repas est un lieu privilégié de socialisation.

Les repas se prennent au maximum dans le calme. Les enfants choisissent la table à laquelle ils s'assoient en veillant à laisser une place aux animateurs.

Les animateurs mangent avec les enfants. Ce moment est un moment privilégié pour recueillir les informations sur la journée, savoir si les enfants passent un bon séjour et vérifier que chaque enfant mange à sa faim.

2.1 Horaires

Le petit déjeuner sera pris de 8h à 9h.

L'heure d'arrivée au déjeuner sera 12h30.

Le goûter sera donné vers 16h30.

Le dîner se prendra à 19 h30.

2.2 Le lever et le petit déjeuner

Nous pratiquerons le lever échelonné.

Les enfants pourront se lever selon leurs besoins et leurs envies.

Cependant et afin d'éviter les levers trop matinaux, un signal repère (*système de lune/soleil par exemple*) sera mis en place par les adultes pour les enfants.

Nous assurerons un accueil dès 7h15 les premiers jours. L'accueil se fera en salle d'activités.

En effet, les enfants sont encore dans un rythme scolaire où ils ont l'habitude de se lever tôt.

Selon les horaires de lever des enfants, nous modulerons cet accueil par la suite.

Le petit déjeuner sera accessible dès 8h00 et se terminera à 9h00.

Les enfants qui ont besoin d'un peu plus de sommeil devront néanmoins être réveillés à 8h30 afin d'avoir le temps de prendre le petit déjeuner.

ENFANT

Il se lève sans faire de bruit.

S'il le souhaite il s'habille dans sa chambre avec ses affaires préparées la veille.

Il passe par la salle d'activités et en fonction de l'heure, peut aller déjeuner ou attendre avec les jeux et autres aménagements mis à sa disposition.

A la fin du petit déjeuner, les enfants retournent en salle d'activité afin de ne pas réveiller les autres.

A 8h45, les enfants se trouvant encore dans la salle d'activité rejoignent leur chambre avec les animateurs pour se brosser les dents et finir de se préparer.

ANIMATEUR

L'animateur de réveil

Chaque jour, un animateur sera levé avant les enfants. C'est lui qui donne le signal aux enfants.

Il assure l'accueil des enfants en salle d'activité et veille à ce qu'ils ne se réveillent pas entre eux. Cet animateur prendra son poste à 7h15.

L'animateur de réveil sera relevé à 8h20 par un autre animateur afin qu'il puisse aussi prendre un son petit déjeuner.

L'animateur de petit déjeuner

Un animateur sera de surveillance au petit déjeuner.

Il aide les enfants qui en auraient besoin à se servir et veille à ce que chacun déjeune au moins un peu.

Cet animateur prendra son poste à 7h45 de façon à déjeuner avant l'arrivée des premiers enfants.

A 8h45, tous les animateurs rejoignent les dortoirs avec les enfants déjà prêts.

Pour ne pas pénaliser les enfants qui se lèveraient plus tard, « les petits déjeuners tardifs » seront assurés par la directrice.

Les animateurs veilleront à ce que les enfants ayant un traitement à prendre le fassent.

Le rôle de chacun sera défini pendant la réunion de la veille et inscrit sur la feuille journalière d'activité.

2.2 Le déjeuner et le dîner

Les menus proposés seront riches, équilibrés et variés. Les animateurs ont un rôle essentiel pendant les temps de repas. Ils sont également des exemples pour les enfants.

Pendant les temps de repas, les animateurs veilleront à ce que les enfants goûtent à tout en respectant toutefois les habitudes alimentaires de chacun.

Les enfants participeront également à la vie du repas.

A la fin du repas, les enfants regroupent la vaisselle au bout de la table pour faciliter le débarrassage. Ils donnent aussi un coup de lavette sur la table.

Les animateurs veillent à ce que ce ne soit pas toujours les mêmes enfants qui aident.

La cuisine et la réserve alimentaire ne sont accessibles qu'au personnel de cuisine, aux agents de service pendant le service, et à l'équipe de direction.

La sortie de table se fera sous la responsabilité des animateurs et table par table. Cela permettra de mieux gérer la sortie de table qui est toujours un moment délicat.

Pour rappel, la sortie de table est un moment déterminant de la réussite du temps calme et de la veillée.

3. Les activités

Les activités proposées devront répondre aux besoins de jeu et de découverte des enfants.

Les activités sont préparées et réfléchies pour que l'enfant y trouve une place lui convenant, une façon de faire sienne la démarche qui lui est proposée.

Chaque animateur qui proposera une activité en sera responsable de la préparation au rangement. Les enfants peuvent être amenés à participer à ces étapes. Les animateurs peuvent aussi s'appuyer sur les propositions des enfants pour créer les activités.

L'animateur doit choisir une activité en fonction de ses compétences et doit être capable de la mettre en place. Sinon, il doit être capable d'aller chercher les ressources qui lui permettront de se former et de mettre en place l'activité prévue.

Pour rappel, la préparation en amont conditionne la réussite de l'activité.

Mais les enfants ont aussi besoin de jouer de vivre entre eux, de faire des choses sans l'adulte. Un équilibre devra être trouvé pour que ces deux dimensions soient possibles.

4. Les veillées et le coucher

Chaque soir les animateurs organisent une veillée adaptée au rythme de la journée et du séjour.

A la sortie du repas, les animateurs précisent aux enfants le lieu et l'heure de la veillée afin de les responsabiliser

Les enfants passent ensuite aux toilettes et se brossent les dents afin d'éviter de l'excitation après la veillée et de favoriser retour au calme efficace.

Les veillées peuvent être organisées en collectif ou par petit groupe.

Les enfants qui se sentiraient fatigués ne sont pas obligés de prendre part à la veillée. Dans ce cas, un animateur se détachera de la veillée pour s'assurer du coucher dans le calme des enfants concernées.

A la fin de la veillée, les animateurs organiseront un retour au calme. En effet, la veillée est souvent un moment où les enfants sont excités et le retour au calme est essentiel avant de rejoindre les chambres. Chacun peut alors se coucher sereinement.

Au coucher, les animateurs s'assurent que les enfants sont bien dans leur chambre et dans leur lit (*deux enfants ne peuvent pas dormir dans le même lit*).

Un petit temps peut être laissé aux enfants pour chuchoter, lire un peu ou écouter une histoire avant de s'endormir.

Une fois l'extinction des feux effectuée et les dortoirs calmes, les animateurs rejoignent la salle de réunion.

Un animateur reste alors dans le couloir pour veiller au calme, il rejoindra l'équipe en réunion après 15/20min de calme et s'assurera plusieurs fois pendant la réunion que tout se passe bien dans les couloirs.

La veillée des 6/10 ans se terminera à 21h30 maximum et celle des 11/14 ans à 22h maximum.

Le coucher sera échelonné selon les âges entre 21h30 et 22h :

- 6-10 ans coucher 21h30 / 21h45 h lumières éteintes.
- 11-14 ans coucher 22h / 22h15 lumières éteintes.

5. Temps calme et temps libres :

Durant leurs vacances, les enfants doivent aussi partager des moments de loisirs enrichissants et des « temps libres ». Pendant ces moments, ils pourront vivre des expériences, se forger des souvenirs et partager des moments ensemble. Pour que chacun puisse profiter pleinement de ses vacances, il faudra créer des conditions pour que ces temps passés sur le centre soient vécus comme un temps de loisir.

5.1 Temps calme

Ce moment intervient après le repas et avant la reprise des activités.

Ce temps comme son nom l'indique est un temps approprié pour des activités calmes comme les jeux de sociétés, le dessin ou encore la création. Les jeux sportifs (foot, courses...) n'ont pas leur place lors des temps calmes.

Mais ces temps peuvent aussi être des temps de repos selon les besoins des enfants. Ainsi, un enfant demandant à se reposer pendant le temps calme pourra dormir.

Les animateurs veilleront alors à ce qu'il puisse le faire dans de bonnes conditions.

C'est aussi un temps où les enfants peuvent avoir envie de se retrouver entre eux, sans les animateurs. Il est important de leur laisser ce temps privilégié.

Les animateurs seront néanmoins présents dans les environs de l'enfant et contrôleront régulièrement que tout se passe bien.

5.2 Temps libre et temps de douche

Ce temps intervient après les activités de l'après-midi et après le goûter. Il n'est pas un temps de pause pour les animateurs, les enfants restent sous leur responsabilité.

Il est l'occasion pour les enfants de souffler après une journée bien remplie.

Durant ce temps, les enfants sont invités à prendre leur douche et à se changer.

Selon l'organisation des veillées, les enfants peuvent aussi mettre leur pyjama après la douche. C'est un moment idéal pour les échanges avec leur famille (téléphone, courrier) mais aussi entre enfants.

Ce temps permet aussi aux enfants qui auraient amené leur téléphone de le récupérer une fois la douche prise.

Les animateurs seront attentifs à ces temps où le téléphone est donné aux enfants pour éviter les débordements.

Pendant ce temps, le rôle de l'animateur sera de mettre en place une organisation matérielle dans les divers lieux du centre afin que, l'enfant puisse se retrouver en situation de temps libre pour laisse parler son imaginaire (salle d'activité, foot, volley, jeux dans le parc...).

6. Argent de poche et portable

L'animateur référent de la chambre récupère l'argent de poche des enfants de son groupe tout en laissant ceux-ci libres de leur gestion quand ils le récupèrent.

Les portables sont récupérés par les animateurs responsables de chambre et donner aux enfants, à leur demande, lors des temps libres.

Les téléphones sont récupérés par les animateurs avant le repas.

L'argent de poche et les téléphones sont rangés dans le bureau de direction.

7. Valise et rangement

A l'arrivée des enfants, les animateurs responsables de la chambre font l'inventaire des valises et aident les enfants à s'installer (un tiroir par enfant sous chaque lit).

Tout au long du séjour, l'enfant est libre de s'habiller comme il le désire, en tenant compte néanmoins du temps et des activités. L'animateur est là pour conseiller l'enfant et s'assurer que les habits choisis sont adaptés à la météo et à l'activité. Il veille tout particulièrement au changement des affaires sales afin d'assurer l'hygiène des enfants et s'assure aussi que les enfants séparent bien leur linge propre et leur linge sale.

En collectivité, il est important de ne pas imposer son désordre aux autres. Les enfants partagent leur chambre avec d'autres et pour le respect de tous, la chambre doit rester propre et rangée.

Ainsi, avec l'aide de l'animateur, chacun veillera à trier son linge sale, à ordonner son armoire, à faire son lit, à mettre les papiers à la poubelle et ramasser les affaires qui traînent.

Ce « petit ménage » sera complété par le personnel de service.

La veille du départ, les enfants refont leur valise avec les animateurs.

Attention : il est fortement conseillé de ne pas amener d'objets et/ou vêtements de valeur. L'équipe ne prendra aucune mesure en cas de vol et se décharge de toutes responsabilités.

8. La journée type.

Voici un exemple de la journée type.

Les enfants vont chercher les poneys au matin et les ramènent le soir.

Le mercredi après-midi est consacré à un grand-jeu collectif.

7h15 Début du réveil échelonné

8h00 à 9h Petit déjeuner + lavage des dents

9h00 à 10h00 Aller chercher les poneys / Petites activités

10h00 à 12h00 Tous à poney

12h00 à 12h30 Petit jeu

12h30 à 13h30 Tous à table

13h30 à 14h00 Temps calme

14h00 à 14h30 Préparer les poneys / Temps calme

14h30 à 16h30 Tous à poney

16h30 à 17h00 Goûter

17h00 à 18h30 On s'occupe des poneys / Petits jeux (jusqu'à 17h30) + temps libre

18h30 à 19h30 Douche et Temps libre

19h30 à 20h30 Tous à table

20h30 à 21h45 Lavage des dents + veillée + coucher pour les 6/10 ans

20h30 à 22h00 Lavage des dents + veillée + coucher pour les 11/14 ans

22h30 Réunion d'équipe

Un animateur reste dans les couloirs pour veiller au calme puis rejoint la réunion après 15/20min. Il fait ensuite des tours de garde régulièrement pendant la réunion.

Ces réunions sont obligatoires, elles permettent de faire un point sur la journée écoulée et d'organiser la journée à venir. Après la réunion, un temps de détente peut être organisé (5^{ème}), ce temps n'est obligatoire ni pour l'organisateur ni pour les animateurs.

ANNEXES

L'Alcool :

Circulaire du 13 janvier 1969 :

« Le règlement intérieur de l'entreprise peut limiter ou interdire toute consommation d'alcool »

Article L.232-2 du Code du travail :

« Il est interdit de laisser entrer ou séjourner dans l'entreprise des personnes en état d'ivresse.

Aucune boisson alcoolisée n'est autorisée sur les lieux de travail en dehors du vin, du cidre et de la bière. »

La consommation d'alcool doit se faire en dehors des heures de fonctionnement avec les enfants.

Cela se passe après les tenues de réunions, en respectant les règles de sécurité du centre et sous la responsabilité de l'équipe de Direction (exception faite pour les relations publiques).

La Cigarette :

Pour les adultes, respect de la loi Evin (bureau de direction compris).

« La pause clope » n'est pas une priorité, et ne devra pas créer de problème en fonctionnement.

Des coins seront aménagés, pour fumer et jeter les mégots, en dehors des circuits enfants et de la vue de ceux-ci.

Aucune autorisation de fumer en présence des enfants.

(Bâtiment et extérieur).

La Drogue : est strictement interdite sur le centre

Il est bien précisé par le directeur du centre la position du centre en adéquation avec la Loi.

Recel et consommation de Drogue sur le centre ou dans des lieux d'activités extérieurs liés au fonctionnement du centre, entraînent une réaction immédiate de l'équipe d'encadrement.

* Dans les faits, quels sont les articles de lois applicables ?

Au Code Pénal

Production et grand trafic

Art 222-34 - Création, direction d'un groupement

Art 222-35 - Production ou fabrication

Art 222-36 - Importation

Art 222-37 - Acquisition, détention, offre, cession

Art 324-1 - Blanchiment des produits financiers

Trafic Local "Deal de Rue"

Art 222-39 - Peines maximales 5 ans d'emprisonnement, 106000 euros d'amende - Peine portée à 10 ans si l'acheteur est mineur ou si la vente a lieu près d'un établissement d'enseignement.

Art 227-18 - Provocation des mineurs à l'usage

Peines maximales 5 ans d'emprisonnement, 106000 euros d'amende - Peines portées à 7 ans et 152000 euros si le mineur a moins de 15 ans au trafic

Utilisation d'un mineur pour transporter, détenir, offrir et céder des stupéfiants - Peines maximales 7 ans d'emprisonnement, 152000 euros d'amende - Peines portées à 10 ans et 304000 euros si le mineur a moins de 15 ans

Art 222-39-1 - Ressources injustifiées - Ne pas pouvoir justifier de ressources correspondant à son train de vie

Au Code de la Santé Publique

L.628 - Usage illicite - Consommation de substances stupéfiantes - Peines maximales 2 mois à 1 an d'emprisonnement - 75 à 2200 euros d'amende

L'injonction thérapeutique est un acte d'assistance à personne en danger. Le procureur peut ne pas poursuivre et enjoindre au toxicomane de se soigner.

L.630 - Incitation à usage

Peines maximales 2 à 5 ans d'emprisonnement, 76000 euros d'amende

Peines portées à 5 ans d'emprisonnement, 106000 euros d'amende si la cible est mineure et a plus de 15 ans

Peines portées à 7 ans d'emprisonnement, 152000 euros d'amende si la cible est mineure et a moins de 15 ans ou si a lieu aux abords d'un établissement scolaire.